

PLAN COMMUNAL D'AMENAGEMENT (PCA) – HORION EST

Nous sommes face à une tentative de dénaturation d'un environnement rural en cité dortoir, dont le seul **but est l'augmentation des redevances IPP de la commune de Grâce-Hollogne**. Acte délibérément cupide dont ne se cache pas Mr Mottard (bourgmestre de Grâce-Hollogne, voir pour cela ces interventions sur internet).

Il faut se rappeler que ce PCA a fait suite au développement de l'aéroport de Bierset et des expropriations de Fontaine subséquentes. Pour compenser ces pertes d'IPP, il aurait été envisagé et accordé, il y a quelques années, que 36 hectares de « *terres agricoles à Horion-Hozémont soient reclassées en terres constructibles* ». « *Plusieurs soumissions de projet d'aménagement de ce PCA (3 il me semble) ont été déposées par la commune de Grâce-Hollogne depuis 7 ans, et elles ont toutes été refusées par le gouvernement.* »
Le projet est en effet ubuesque et démentiel...

A noter que tel qu'envisagé actuellement, les pertes d'habitants de fontaine serait largement compensées, étant donné que ce PCA apporterait plus de 4 à 5 fois plus d'habitants dans l'entité que ce qu'elle en a perdu.

Le site : 900 mètres sur 400 mètres, soit environ 36 hectares, soit une superficie similaire à celle de la partie construite du territoire d'Horion-Hozémont à l'heure actuelle.

⇒ **superficie du village X 2**

Le nombre d'habitants : Ce PCA comportera au minimum 300 habitations. A raison de 2,5 habitants par maison, cela nous amène à un minimum de 750 habitants supplémentaires.
Le village compte actuellement 700 âmes

⇒ **nombre d'habitants X 2 au minimum**

Les routes : Les 36 hectares seront sillonnés et asphaltés par de nouvelles routes, dont la largeur ira de 9 mètres à plus de 30 mètres.

⇒ Grâce-Hollogne est une commune pauvre en terres agricoles. Il s'agit ici d'asphalter 36 hectares de champs.

Le nombre de voitures : Horion est un village rural, très mal desservi par les transports en commun. Il faut compter 2 voitures par ménage.

⇒ **minimum 600 voitures en plus !**

A noter que

1. le bureau d'étude PLURIS qui a effectué ce projet a estimé qu'en heure de pointe, il y aurait un trafic de **7 voitures/minute**...
2. est prévu dans le PCA un emplacement pour **1,5 voiture par habitation**

Le type d'habitations : Le PCA comporte 10 zones de construction. Il est envisagé qu'elles soient construites les unes après les autres.

Dans ces zones, il est envisagé de construire 10 % de logements sociaux, des logements mitoyens (appartements dans immeubles à 2 ou 3 étages) et des maisons 4 façades. Le nombre de logements n'est pas clairement défini dans le PCA. « *Cela devrait se décider après l'approbation du projet par le gouvernement* »

⇒ **le gouvernement sera appelé à avaliser un projet dont ne sait exactement comment cela se traduira en aménagement du territoire.**

La réflexion logistique :

Horion est depuis de nombreuses années très mal desservi par les transports en commun (2 lignes de bus, pas/très peu de bus après 18h et le WE). Toutefois, cela n'est visiblement pas entré en ligne de compte dans la soumission de ce projet.

A la question « comment va-t-on palier à ce problème de manque flagrant de mobilité », la réponse fut « *on verra ce dont auront besoin les gens à ce moment-là* »...

A la question : « quid de l'école maternelle et de l'école primaire d'Horion ? L'école est une école rurale, prévue pour avoir un petit nombre d'enfants par classe », la réponse fut « *on verra à ce moment-là* »...

A la question : « augmenter le nombre d'habitants de façon aussi démentielle va augmenter énormément le trafic, engorger certaines voies rurales, sans oublier l'échangeur de Loncin, pourtant déjà bondé. Y-a-t-il un plan de mobilité envisagé ? »... la réponse fut bien entendu négative.